



BULLETIN

DELEGATION REGIONALE POUR L'OCEAN INDIEN - NOVEMBRE 2018

COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (CICR)



EDITO

L'amélioration des conditions carcérales demeure une préoccupation majeure. La vétusté des infrastructures, la surpopulation, l'accès limité aux soins, les problèmes de malnutrition et la difficulté de garantir le respect des garanties judiciaires et des Droits des détenus restent des défis qui paraissent insurmontables.

La réussite d'une nation est certainement de ne pas marginaliser les plus défavorisés de ses citoyens. De penser davantage en termes de rééducation, de réintégration, de deuxième chance plutôt qu'en termes de punition.

C'est pourquoi l'Administration Pénitentiaire (AP), sous l'égide de Mme la Ministre de la Justice, a décidé de travailler sur le fond du problème qui était notamment le manque de budget. Ce facteur est souvent source de démotivation et de laisser-aller. Le nouveau budget exécutif, qui devrait être alloué à l'AP en 2019, a été doublé et s'est accompagné de formations, d'échanges et de mise en place de nouveaux mécanismes de suivi et de contrôle.

Une augmentation des moyens s'accompagne forcément d'une notion plus accrue de redevabilité et la nécessité d'avoir un impact tangible. Les acteurs de ce changement l'ont bien compris et 2019 devrait connaître des améliorations notoires dans le domaine carcéral à commencer par une nouvelle diète alimentaire.

Pour conclure, je souhaiterais faire un rappel de l'article 10-1 du Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques : *"Toute personne privée de sa liberté est traitée avec humanité et avec le respect de la dignité inhérente à la personne humaine."*

Perrine Louart
Chef de Délégation régionale

Le milieu carcéral : un terrain favorable à la propagation de la tuberculose, du paludisme et du VIH/SIDA

Tuberculose, paludisme et VIH/SIDA, trois grandes pathologies qui demeurent encore un défi en terme de santé publique à Madagascar.

Des programmes de lutte contre ces maladies, financés par le Fonds Mondial, sont mis en œuvre au niveau national. Cependant, l'insuffisance de contacts entre le Ministère de la Santé Publique et celui de la Justice, en charge des établissements pénitentiaires (EP), n'a pas permis à la grande majorité de la population carcérale de bénéficier de ces programmes nationaux.

La vulnérabilité à hauts risques de la population carcérale malgache, étant données les conditions matérielles d'incarcération existantes (confinement, état nutritionnel faible, hygiène déficiente, surpopulation et défenses naturelles souvent déficientes) peut avoir des conséquences médicales considérables.

Le CICR a appuyé la collaboration effective entre les Ministères de la Justice et de la Santé Publique pour que les personnes détenues bénéficient de ces programmes nationaux. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec la Direction de lutte contre le paludisme, la Direction de lutte contre la tuberculose et la Direction de lutte contre le VIH.

Les accords obtenus devraient permettre aux infirmiers carcéraux d'être pris en compte dans les programmes de formations, de bénéficier des intrants (traitement et tests de dépistage) et de pouvoir faire de la sensibilisation auprès des détenus.

Rappelons à ce sujet l'Arrêté interministériel entre le Ministère de la Justice et le Ministère de la Santé Publique N°27 169/2017 fixant le régime d'hospitalisation des détenus démunis. Il a pour objet de fixer les règles à suivre pour l'admission, la garde et la prise en charge des détenus dans un établissement hospitalier sur le territoire national.



CICR

Ateliers avec l'Administration Pénitentiaire malgache



Séance de présentation des principaux domaines d'intervention du CICR en partenariat avec le Ministère de la Justice – 22 mars

Cette session de trois heures s'est adressée aux cadres dirigeants du Ministère de la Justice. L'ambition était de faire une présentation des principaux domaines d'intervention du CICR menés en partenariat avec le Ministère ainsi que leur impact budgétaire pour assurer la continuité des programmes après le départ du CICR fin 2019.

Il était essentiel que, non seulement tous les directeurs de l'Administration Pénitentiaire soient au clair avec les actions du CICR mais que soit impliquées également les autres directions du Ministère de la Justice qui participent dans la prise de décisions relatives au budget 2019.

Quatre sessions d'ateliers avec différents corps de métiers de l'Administration Pénitentiaire – 12 au 18 juin

Les quatre sessions se sont déroulées à l'occasion de la visite du Conseiller en Systèmes Pénitentiaires du CICR.

Le premier atelier du 12 juin a permis de discuter avec le Directeur Général et les Directeurs de l'Administration Pénitentiaire de la surpopulation carcérale, la sécurité dynamique et les méthodes pour engager le dialogue, négocier et persuader les instances

politiques et les partenaires à intervenir dans le domaine carcéral.

La deuxième rencontre a eu lieu le 13 juin avec les élèves du Corps des Inspecteurs de l'Administration Pénitentiaire de l'Ecole Nationale d'Administration de Madagascar. L'occasion de rappeler les Règles de Mandela, ou Règles Minimales pour la détention, et de les comparer avec les normes et la pratique malgache. La complexité et l'interconnexion de tous les aspects de la détention ont été par ailleurs abordées lors d'une session intitulée « La Prison comme un système ».



Le 15 juin, **une session de travail** a réuni le CICR avec le Directeur de l'Ecole Nationale de l'Administration Pénitentiaire et du corps enseignant.

Pour rappel, ces dernières années, plusieurs centaines de personnel pénitentiaire y ont été formés : contrôleurs, éducateurs spécialisés, greffiers-comptables, encadreurs et agents pénitentiaires.

Le dernier atelier s'est tenu le 18 juin avec les Chefs de Services et les Inspecteurs de l'Administration Pénitentiaire. Une fois encore, les problématiques de la surpopulation et de la chaîne alimentaire ont été analysées.

Un jeu de cartes sur les droits des détenus

Il s'agit de 54 cartes illustrées sur les conditions matérielles de détention avec une sélection de messages sensibilisant au respect des droits des personnes détenues.

Les thématiques vont du droit à l'accès à l'eau potable jusqu'au droit de porter plainte et de faire des requêtes, en passant par le maintien de la propreté des espaces communs de détention, une responsabilité partagée par tous.

Le CICR distribue largement cet outil de sensibilisation dans les lieux de détention pour les détenus comme pour les agents pénitentiaires, mais aussi au niveau des forces de l'ordre et de sécurité.

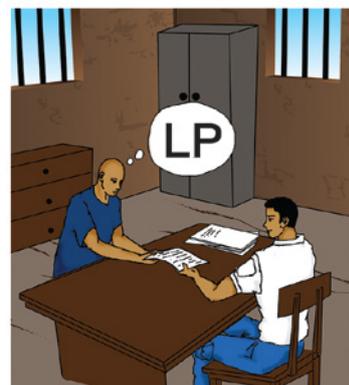
3♦

Tokony hahazo rano madio
hosotroina sy hidiovana ireo voafonja



5♠

Tsy andoavam-bola ny fahafahana arahana
fepetra (LC) sy ny fahafahana vonjimaika (LP)
ho an'ny voafonja mahafeno fepetra.



Rencontre avec les Chefs d'Établissement (CE) des prisons - 12 et 13 septembre



21 CE des établissements, où la population carcérale était la plus importante ou ayant un enjeu nutritionnel ont participé à l'atelier. Le Directeur Général de l'Administration Pénitentiaire (DGAP) ainsi que plusieurs directeurs et chefs de services de l'AP centrale étaient également présents.

La Ministre de la Justice, Mme Harimisa Noro Vololona, a ouvert la rencontre. Dans son allocution, elle a insisté fermement sur la culture de l'excellence et rappelé aux CE que chacun devait fournir des efforts à son niveau et serait évalué en fonction de sa performance.

Le Directeur Général et les directeurs de l'Administration pénitentiaire ont présenté avec le CICR les différents défis à relever : malnutrition, accès aux soins, maintenance des infrastructures, surpopulation ou encore garanties judiciaires. Les CE ont pu partager pendant ces deux jours, très interactifs, les expériences et les bonnes pratiques avec leurs pairs mais aussi exprimer leurs difficultés avec leur hiérarchie centrale. Ils ont travaillé sur le concept de sécurité dynamique permettant d'impliquer les détenus dans le bon fonctionnement de la prison ou encore sur l'importance des contacts à entretenir avec les autres ministères, avec des opérateurs économiques et associations caritatives pour couvrir les besoins humanitaires en détention.

Atelier d'échanges avec les Directeurs Régionaux de l'Administration Pénitentiaire (DRAP) - 16 au 18 octobre



Les 17 DRAP se sont retrouvés à Antananarivo avec la Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire pendant 3 jours.

A l'ordre du jour les discussions sur les problématiques carcérales, le partage d'expériences et de bonnes pratiques entre DRAP mais aussi l'annonce par l'Administration Pénitentiaire du

doublément du montant de son prochain budget exécutif 2019 et son utilisation optimale pour l'amélioration des conditions carcérales. Le cadre stratégique de l'AP leur a été présenté en détails.

Dans son allocution d'ouverture, Mme Perrine Louart, chef de Délégation du CICR a rappelé le rôle crucial des DRAP en tant qu'acteurs clés pour rendre effectif les changements et améliorations dans le traitement des détenus : « les choses doivent changer en s'améliorant et vous êtes les acteurs de ces changements d'où l'importance de cet atelier ».

Un discours qui a trouvé son écho dans celui de la Ministre de la Justice. Cette dernière avait fermement mis l'accent sur le besoin d'impact quant à l'amélioration de l'alimentation des détenus et des infrastructures, suite à l'augmentation budgétaire pour 2019.

Séminaire avec les infirmiers pénitentiaires - 23 au 25 octobre



31 infirmiers venant de différents établissements pénitentiaires ont rejoint l'atelier, qui a été ouvert en la présence du Secrétaire Général du Ministère de la Justice, du DGAP, ainsi que du Directeur de l'Humanisation Des Prisons et de la Réinsertion Sociale.

Les discussions lors de la première journée ont porté sur le renforcement du service de santé en milieu carcéral avec notamment la revue du statut des infirmiers, avec la contribution d'autres ministères (Fonction publique, Finances et Budget, Santé Publique).

Le deuxième jour, une présentation a été faite de la situation épidémiologique dans les prisons, et sur le rôle et la responsabilité des infirmiers sur le plan médical, au niveau du suivi de l'hygiène/assainissement et de la mise en place de la future diète carcérale.

La dernière journée a été axée sur un renforcement de capacités concernant les pathologies, leurs signes cliniques et leurs traitements. Les représentants des Directions Tuberculose et Paludisme du Ministère de la Santé Publique ont apporté leur soutien à travers une présentation et la distribution de support de sensibilisation.

A la fin de cette dernière session, trois guides santé de référence ont été remis à chacun des infirmiers pour améliorer et/ou renforcer leurs connaissances : « Santé en milieu carcéral » du CICR, « Guide clinique et thérapeutique » de MSF, et « Rehefa Tsy Misy Dokotera (Là où il n'y a pas de docteur) » offerts par Doctors for Madagascar.

Cours sur la chirurgie de guerre à la Faculté de Médecine d'Antananarivo



« La chirurgie de guerre n'est que très rarement enseignée dans les facultés de médecine et était restée le plus souvent le domaine des chirurgiens militaires. Dans les faits, en situation de crise, les blessés sont le plus souvent des civils pris en charge de plus en plus par des médecins et chirurgiens civils » a expliqué Dr Fabrice Jamet, chirurgien CICR expert en chirurgie de guerre, devant une quarantaine de chirurgiens et de médecins en cours de spécialisation.

Du 25 avril au 4 mai, le chirurgien a dispensé le premier module universitaire de chirurgie de guerre à 41 chirurgiens de la faculté de médecine d'Antananarivo. Les cours ont porté sur la prise en charge des blessés par armes à feu dans un contexte difficile de crise ou de conflit, et particulièrement en cas

d'afflux massifs. Dr Rakotomena Davida, chirurgienne, a partagé ses impressions à l'issue du cours : « C'est la première fois que j'assiste à un cours qui nous parle de la guerre, des circonstances que l'on rencontre à l'hôpital, aux urgences surtout pendant les gardes. Le point fort, je pense, c'est le système de triage qu'il faudra aussi que nous instaurions dans notre établissement. On ne vit pas souvent heureusement à Madagascar des situations de guerre mais par contre, on rencontre beaucoup de cas d'urgences : traumatismes des membres, blessés par balle, traumatismes de l'abdomen... cette formation nous permet d'améliorer notre prise en charge face à ces urgences. »

Madagascar, bien qu'épargné par un conflit armé, n'est pas à l'abri de situations de violences pouvant occasionner de nombreux blessés. Cet enseignement ne pouvait donc qu'apporter une plus-value aux praticiens malgaches.

A rappeler que cette formation entre dans le cadre d'un partenariat entre le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) et le CICR depuis 2014. Depuis 2014, après le Burkina Faso, le Cameroun, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Togo, le Bénin, la Guinée et le Tchad, Madagascar bénéficie maintenant de cette formation spécifique. Ces chirurgiens malgaches rejoignent ainsi ce programme d'enseignement destiné aux pays membres du CAMES.

NDAO HAJAINA NY ZON'OLOMBELONA



Ny Polisy dia natao hiaro ireo zo fototry ny olona sy hiasa ho an'ny vahoaka.

Ampahafantarina ireo niharam-boina ny zony sy ny sampana mahefa tokony hikarakaraka azy.



Des affiches pour rappeler le respect des Droits de l'Homme

Respectivement avec la Gendarmerie puis la Police malagasy, deux séries de quatre posters rappelant le respect des Droits de l'Homme ont été conçus avec le soutien de l'Ambassade de Suisse.

Les deux séries véhiculent des messages similaires sur les droits à respecter lors de l'arrestation et l'interrogatoire, par rapport aux vulnérabilités spécifiques des mineurs et des femmes, et sur la vindicte populaire. La série affichée dans les 650 brigades de la Gendarmerie Nationale comporte un message spécifique sur l'usage de la force dans le maintien de l'ordre. Quant à celle placardée dans les 260 services de la Police Nationale, le rôle et le devoir de la Police envers la population sont clairement mis en exergue.

En accompagnement de ces affiches, chacun des 10'800 policiers et 13'000 gendarmes ont reçu une traduction en malgache du « Guide pour la conduite et le comportement des forces de police. Servir et protéger ». Un manuel qui est déjà utilisé par le CICR partout dans le monde à destination des Forces de l'Ordre et de Sécurité.



CICR

Délégation régionale pour l'Océan Indien
Comité international de la Croix-Rouge (CICR)
112, Rue Rainandriamampandry, Lot II B 16 -
Faravohitra 101 Antananarivo, Madagascar
T +261 20 22 567 69 / 311 25 / 311 26
E-mail : ant_antananarivo@icrc.org www.icrc.org/mg
©CICR, novembre 2018

facebook.com/icrc
twitter.com/icrc
instagram.com/icrc